



BRÈVES ÉCONOMIQUES GRANDE CHINE ET MONGOLIE

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE REGIONAL

DE PÉKIN

Semaine du 17 janvier 2022

Chine continentale

Conjoncture [\(ici\)](#)

Démographie : le taux de natalité en Chine tombe à 7,52‰ en 2021, le vieillissement démographique s'accélère

Croissance : la Chine affiche une croissance annuelle de +8,1 % en 2021 correspondant aux prévisions les plus optimistes, malgré un ralentissement modéré au T4 à +4 % en g.a.

Croissance : le rebond des activités économiques sur l'année 2021 par rapport à 2020 et l'augmentation de la production industrielle ne doivent pas masquer la tendance au ralentissement, qui se confirme

Inflation : sur l'année 2021, l'IPC croît faiblement de +0,9 % alors que l'IPP rebondit de +8,1 %

Immobilier : poursuite du ralentissement du marché immobilier

Crédits et masse monétaire : la croissance des agrégats de financement s'accélère légèrement à +10,3 % en décembre

Banque et finance [\(ici\)](#)

Politique monétaire : la PBoC a annoncé la première réduction du taux d'intérêt en général de 10 pdb depuis avril 2020, ainsi que la baisse du LPR

Echanges et politique commerciale [\(ici\)](#)

Relations Chine-US : les Etats-Unis imposent des sanctions sur trois entités chinoises

Relations Chine-US : les autorités américaines enquêtent sur le risque de transfert de technologie des investissements chinois dans la start-up Icon Aircraft

Climat des affaires [\(ici\)](#)

Relations UE-Chine : la Chine publie son deuxième rapport sur le climat des affaires dans l'UE

Industrie et numérique [\(ici\)](#)

Cloud : selon Reuters, Alibaba Cloud fait l'objet d'une enquête américaine pour risques de sécurité nationale

Sidérurgie : en 2021, la production d'acier a diminué de 3 %

E-commerce : décélération des ventes en ligne en 2021

Applications mobiles : le ministère de l'Industrie et des technologies de l'information (MIIT) fait le bilan des filtrages d'applications en 2021

Economie numérique : la SAMR supervisera différemment les entreprises selon leur historique concurrentiel, tandis que les objectifs de régulation de l'économie des plateformes sont réaffirmés

Semi-conducteurs : en 2021, le nombre de puces produites sur le territoire chinois a augmenté de 33,3%

Propriété intellectuelle : publication d'un plan de protection de la propriété intellectuelle

Tourisme : le Conseil des Affaires de l'Etat présente un 14^{ème} plan quinquennal pour l'industrie du tourisme malgré la pandémie

Jeux olympiques : des failles de sécurité identifiées dans l'application officielle des JO de Pékin, un accès wifi non-censuré offert aux participants accrédités

Développement durable, énergie et transports [\(ici\)](#)

Transport aérien : reprise contrastée du trafic en 2021

Energie : les dernières données officielles pour 2021 confirment une augmentation record de la production de charbon et d'électricité au charbon

Ecologie : la dégradation de la nature représente un risque économique de 7 920 Mds EUR pour la Chine

Actualités régionales [\(ici\)](#)

Sichuan : Airbus et Tarmac Aerospace annoncent leur projet de centre de recyclage des aéronefs à Chengdu

Sud-ouest : La croissance des provinces de la région s'est « normalisée » en 2021, alors que le commerce extérieur poursuit sur sa lancée

Hong Kong et Macao [\(ici\)](#)

Hong Kong

Inflation : l'indice des prix à la consommation progresse de 2,4 % en décembre (g.a)

Emploi : le taux de chômage diminue au cours de la période octobre/décembre 2021, à 3,9 % en lien avec une contraction de la population active

Place financière : la 15^{ème} édition du Forum financier asiatique s'est tenue en format 100 % numérique, réunissant 190 intervenants autour du thème « naviguer à travers la nouvelle normalité, vers un avenir durable »

Plan de soutien : le gouvernement hongkongais met en œuvre un nouveau plan de soutien de 510 M USD à destination des 15 types de commerces fermés en raison des nouvelles mesures antiépidémiques

Mesures sanitaires : fermeture des frontières renforcée

Environnement des affaires : sondage de la Chambre de commerce américaine publié le 19 janvier 2022

Macao

Inflation : l'indice des prix à la consommation progresse de 2,4 % en décembre (g.a)

Emploi : le taux de chômage diminue au cours de la période octobre/décembre 2021, à 3,9 % en lien avec une contraction de la population active

Plan de soutien : le gouvernement hongkongais met en œuvre un nouveau plan de soutien de 510 M USD à destination des 15 types de commerces fermés en raison des nouvelles mesures antiépidémiques

Mesures sanitaires : fermeture des frontières renforcée

Environnement des affaires : sondage de la Chambre de commerce américaine publié le 19 janvier 2022

Chine continentale

Conjoncture

Démographie : le taux de natalité en Chine tombe à 7,52‰ en 2021, le vieillissement démographique s'accélère

Selon le NBS, le taux de natalité chinois de 2021 tombe en dessous de 10‰ pour la deuxième année consécutive en s'établissant à 7,52‰ (contre 8,52‰ en 2020). Il s'agit du niveau le plus bas depuis 1950, avec 10,62M de naissances pour l'année (contre 12M en 2020). La population globale de la Chine augmente d'environ 480 000 personnes pour atteindre 1,4126 Md, ce chiffre excluant les étrangers résidents, Hong Kong, Macao et Taïwan. En 2021, le taux d'accroissement naturel de la population chinoise est de 0,34‰, en baisse de 1,11‰ par rapport à l'année 2020. Pour mémoire, c'est en 2013 que la politique de l'enfant unique a été assouplie, permettant aux couples d'avoir un deuxième enfant. Elle a été abandonnée en 2016. En 2021, les responsables ont annoncé une politique des « trois enfants », incitant les couples chinois à avoir un troisième enfant.

En parallèle, le vieillissement démographique s'accélère : le nombre de personnes âgées de 60 ans et plus représente 18,9 % de la population chinoise à fin 2021 (contre 18,7 % à fin 2020), et le nombre de personnes âgées de 65 ans et plus représente 14,2 % de la population (contre 13,5 % à fin 2020), dépassant pour la première fois le seuil de 14 %. Cela fait entrer la Chine dans la catégorie des « sociétés âgées ».

Nota Bene : l'Organisation mondiale de la santé définit un pays comme ayant une « société vieillissante » lorsque la proportion de personnes âgées de 65 ans et plus est comprise entre 7 % et 14 % de la population totale ; comme ayant une « société âgée » si cette proportion est comprise entre 14 % et 20 % ; et comme appartenant à une société « super- » ou « hyper-âgée » lorsque cette proportion est de 20 % ou plus.

Croissance : la Chine affiche une croissance annuelle de +8,1 % en 2021 correspondant aux prévisions les plus optimistes, malgré un ralentissement modéré au T4 à +4 % en g.a.

Le Bureau national des statistiques a publié le 17 janvier 2022 les chiffres préliminaires pour la croissance du PIB au quatrième trimestre 2021 ainsi que sur l'année. En 2021, la Chine a enregistré un taux de croissance annuel de son PIB de +8,1 % en g.a. à prix constants (portant le PIB à 114 367 Mds RMB), correspondant aux prévisions les plus optimistes (+8,1 % selon l'OCDE, +8 % selon la Banque mondiale, +7,9 % selon le FMI), soit une croissance annuelle moyenne sur deux ans de +5,1 % (croissance de +2,3 % en g.a. en 2020). L'objectif de croissance fixé par les autorités lors des *Lianghui*, défini de manière vague à un niveau d'« au-delà de 6 % » est donc largement dépassé. Au T4, la croissance ralentit modérément à +4 % en g.a., dans la continuité des précédents trimestres (+4,9 % en g.a. au T3 ; +7,9 % au T2 ; +18,3 % au T1).

Du côté de l'offre, en 2021, les secteurs tertiaire et secondaire enregistrent une croissance à +8,2 % en g.a. (contre +3,0 et +2,6 % en g.a. en 2020), et le secteur primaire rebondit de +7,1% en g.a. (contre +2,1 % en g.a. en 2020).

Croissance : le rebond des activités économiques sur l'année 2021 par rapport à 2020 et l'augmentation de la production industrielle ne doivent pas masquer la tendance au ralentissement, qui se confirme.

En 2021, la production industrielle (en valeur ajoutée) augmente de +9,6 % en g.a. (contre +2,8 % en g.a. en 2020), soit un taux de croissance annuel composé de +6,1 % en g.a. en moyenne sur deux ans. La performance

du secteur manufacturier est de +9,8 % en g.a., avec en particulier un fort dynamisme du sous-secteur des fabrications de hautes technologies (+18,2 % en g.a.), ainsi que de celui de la production et d'approvisionnement de l'énergie (+11,4 % en g.a.). Par ailleurs, le rebond de la production des entreprises privées est plus fort que la production des entreprises d'Etat (SOE), s'établissant respectivement à +10,2 % en g.a. et +8,0 % en g.a. en 2021.

Sur l'année 2021, la croissance des investissements bruts en capital fixe continue de ralentir en fin d'année pour s'établir à +4,9 % en g.a. (contre +5,2 % sur les onze premiers mois et +2,9 % en 2020), correspondant à un taux de croissance annuel composé de +3,9 % en moyenne sur la période. Concrètement, les investissements en infrastructures, les investissements manufacturiers et les investissements immobiliers augmentent respectivement de +0,4 %, +13,5 % et +4,4 % en g.a. sur l'année 2021 (contre +0,5 %, +13,7 % et +6,0 % sur les onze premiers mois). Les effets des restrictions pesant sur le secteur immobilier continuent de se faire sentir, malgré un certain assouplissement depuis ces derniers mois. La croissance des investissements en infrastructures demeure faible, l'accélération des émissions de *special purpose bonds* (SPB) depuis août ne s'étant pas encore traduite concrètement par la mise en route des projets d'investissements. Par ailleurs, en 2021, les investissements privés (+7,0 % en g.a.) croissent plus fortement que les investissements publics (+2,9 % en g.a.), tous types d'investissements confondus.

Sur l'année 2021, les ventes au détail augmentent de +12,5 % en g.a. (contre -3,9 % en 2020), correspondant à un taux de croissance annuel composé de +3,9 % en moyenne sur deux ans. Hors secteur automobile, les ventes au détail augmentent de +12,9 % en 2021. En décembre, la croissance des ventes au détail se ralentit cependant nettement à +1,7 % en g.a. (contre +3,9 % en g.a. en novembre), soit le rythme le plus lent depuis 14 mois, en particulier en liaison avec la forte contraction des ventes automobiles (-7,4 % en g.a. en décembre), des ventes des appareils électroménagers (-6,0 % en g.a.) et des meubles (-3,1 % en g.a.). Hors secteur automobile, les ventes au détail augmentent de +3,0 % en décembre.

En 2021, les nouveaux emplois créés ont atteint 12,69M (contre 11,86M en 2020), dépassant l'objectif de 11M fixé lors des Lianghai (atteint à 115 %). En décembre, le taux de chômage urbain demeure stable à 5,1 % (contre 5,0 % en novembre et 5,2 % en décembre 2021). Le taux de chômage sur le segment des 16-24 ans se maintient à son haut niveau à 14,3 % et serait confronté à une plus grande pression en 2022 vu que les nouveaux diplômés atteindront 10,76M (en croissance de 1,67M par rapport à l'année 2021), selon l'estimation du NBS.

Nota Bene : le chiffre de création de nouveaux emplois ne permet pas d'appréhender la situation réelle du marché du travail, compte tenu des nombreux emplois détruits et en particulier dans les services, consécutivement à la pandémie. De manière comparable, le taux de chômage urbain ne reflète pas parfaitement le marché du travail, n'intégrant pas les données relatives aux travailleurs migrants, qui jouent le rôle de variable d'ajustement du marché du travail.

Inflation : sur l'année 2021, l'IPC croît faiblement de +0,9 % alors que l'IPP rebondit de +8,1 %

En 2021, l'IPC augmente de 0,9 % en g.a., largement en-deçà des estimations de la PBoC à 2 % et de l'objectif officiel évoqué dans le Rapport annuel de travail du gouvernement du 5 mars d'environ 3 % cette année. Cette faible croissance s'explique par la chute des prix alimentaires (-0,3 %), tirée par la chute des prix du porc (-30,3 %). L'IPP augmente quant à lui de 8,1 % en g.a. en 2021. L'inflation sous-jacente (hors prix de l'énergie et des aliments) s'établit à +0,8 %.

Immobilier : poursuite du ralentissement du marché immobilier

En 2021, la croissance des investissements immobiliers ralentit à +4,4 % en g.a. (contre +6,0 % en g.a. sur les onze premiers mois de l'année), et à +11,7 % par rapport à la même période en 2019 (contre +13,2 % sur les onze premiers mois de 2021, par rapport à la même période 2019), soit une croissance moyenne pondérée de +5,7 % sur deux ans.

S'agissant des ventes immobilières, en termes de superficie vendue, elles ralentissent à +1,9 % en g.a. (contre +4,8 % en g.a. sur les 11 premiers mois), soit une croissance de +4,6 % par rapport à 2019 et une croissance moyenne sur deux ans de 2,3 %. En termes de chiffre d'affaires, elles ralentissent à +4,8 % en g.a. (contre +8,5 % en g.a. sur les 11 premiers mois), soit une croissance de +13,9 % par rapport à 2019 et une croissance moyenne sur deux ans de 6,7 % ;

En décembre, en glissement annuel, les prix des logements anciens dans les principales villes chinoises (Pékin, Shanghai, Shenzhen et Canton) enregistrent une croissance ralentie à +5,3 % en g.a. (contre +5,8 % en g.a. en novembre). Dans les 31 villes de rang 2 et les 35 villes de rang 3, les prix des logements anciens augmentent respectivement de +1,5 % et +0,5 % en g.a. (contre +2 % et +0,5 % en g.a. en novembre). En glissement mensuel, en décembre, les prix des logements anciens dans les principales villes chinoises (Pékin, Shanghai, Shenzhen et Canton) enregistrent un rebond à +0,1 % en g.m. (contre une contraction à -0,2 % en g.m. en novembre). Dans les 31 villes de rang 2 et les 35 villes de rang 3, les contractions des prix des logements anciens s'établissent respectivement à -0,3 % et -0,5 % en g.m. (contre -0,4 % et -0,6 % en g.m. en novembre).

Crédits et masse monétaire : la croissance des agrégats de financement s'accélère légèrement à +10,3 % en décembre

Selon [les statistiques préliminaires publiées par la PBoC](#), la valeur de l'encours de financement de l'économie hors administrations publiques (« Total social financing », TSF) continue de croître légèrement à +10,3 % en g.a. à fin décembre (contre +10,1 % en g.a. en novembre). Cette évolution s'explique principalement par :

- i) la forte croissance de l'encours des obligations gouvernementales à +15,2 % en g.a. en décembre (contre +14,4 % en g.a. en novembre), du fait de l'accroissement des émissions obligataires par le gouvernement depuis le mois d'août 2021. Pour rappel, un quota de SPB de l'année 2022 (1460 Mds RMB à ce stade) a été accordé par avance aux certaines provinces à la suite de l'appel de la Conférence Centrale sur le Travail Economique à mi-décembre ;
- ii) la croissance de l'encours des actions des entreprises augmente de +15 % en g.a. en décembre (contre +14 % en g.a. en novembre) ;
- iii) la croissance de l'encours des obligations des entreprises s'accélère également à +8,6 % en g.a. en décembre (contre +7,7 % en novembre).

En revanche, la croissance du composant principal - l'encours des crédits bancaires fléchit à +11,6 % en décembre (contre +11,8 % en novembre). Concrètement :

- i) les nouveaux crédits aux ménages à court terme s'abaissent fortement à +16 Mds RMB en décembre (contre +152 Mds RMB en novembre et +114 Mds RMB en décembre 2020), reflétant l'atonie de la consommation interne ;
- ii) les nouveaux prêts aux ménages à moyen et long terme s'abaissent également à +356 Mds RMB en décembre (contre +582 Mds RMB en novembre et +439 Mds RMB en décembre 2020), bien que les autorités chinoises ont commencé à assouplir les crédits bancaires immobiliers ;
- iii) les nouveaux crédits aux entreprises à moyen et long terme poursuivent leur baisse (+339 Mds RMB en décembre contre +342 Mds RMB en novembre et +550 Mds RMB en décembre 2020), compte

- tenu de la demande plus faible de financement par les entreprises dans un contexte de ralentissement économique ;
- iv) les nouveaux crédits aux entreprises à court terme affichent une contraction de -105 Mds RMB en décembre (contre +41 Mds RMB en novembre).

La valeur de l'encours des dépôts bancaires augmente de +9,3 % en g.a. en décembre (contre +8,6 % en g.a. en novembre), principalement en raison des dépôts des ménages (+1889 Mds RMB contre +731 Mds RMB en novembre et +1674 Mds RMB en décembre 2020) et des entreprises (+1367 Mds RMB contre +945 Mds RMB en novembre et +1096 Mds RMB en décembre 2020).

La croissance de l'agrégat de masse monétaire M2 s'accélère à +9 % en g.a. à fin décembre (contre +8,5 % en g.a. à fin novembre).

Retour au sommaire ([ici](#))

Banque et finance

Politique monétaire : la PBoC a annoncé la première réduction du taux d'intérêt en général de 10 pdb depuis avril 2020, ainsi que la baisse du LPR

Le 17 janvier, [la PBoC a annoncé de réduire de 10 pb les taux d'intérêt des MLF à un an \(*Medium-term lending facility*\) et des 7-days reverse repo](#), qui s'établissent ainsi à 2,85% et 2,1%. Cela traduit une injection de liquidités de 700 Mds RMB et 100 Mds RMB sur les marchés financiers. Il s'agit de la première réduction du taux d'intérêt en général depuis avril 2020. Elle fait suite à une série de mesures d'assouplissement « ciblées » en fin d'année 2021, prises dans le but d'intensifier l'ajustement qualifié de « transcyclique » par la PBoC, dont font partie la baisse du taux d'intérêt de *relending* pour soutenir l'agriculture et les TPE le 7 décembre, la baisse du RRR (*reserve requirement ratio*) de 0,5 point de pourcentage le 15 décembre et, la réduction du LPR (*loan prime rate*) à 1 an de 5pdb le 20 décembre (la première depuis avril 2020). Cette baisse de 10 pdb du taux d'intérêt en général est équivalente à la réduction générale décidée en avril 2020 et se situe au-delà des prévisions du marché, dans un contexte où la croissance chinoise est confrontée à de nombreuses incertitudes.

Lors de [la conférence de presse tenue par la PBoC le 18 janvier](#), celle-ci s'est engagée à déployer davantage de mesures de politique monétaire pour stabiliser l'économie. La PBoC « ouvrira plus largement la boîte à outils de la politique monétaire, maintiendra une masse monétaire globale stable et évitera un effondrement du crédit », a déclaré Liu Guoqiang, vice-gouverneur de la Banque centrale. Liu a ajouté que les efforts politiques devraient être ciblés et préventifs. « Avant que la pression baissière sur l'économie ne soit fondamentalement soulagée, nous devrions introduire davantage de politiques propices à la stabilité », a déclaré Liu. « Nous devons agir rapidement, prendre des actions tournées vers l'avenir [...] et répondre aux préoccupations générales du marché en temps opportun ».

La Chine a réduit le RRR à deux reprises au cours de l'année précédente, de 1 point de pourcentage en combiné. Liu a affirmé que l'espace pour de nouvelles réductions du RRR s'était rétréci, le ratio moyen de 8,4 % ayant atteint un niveau relativement bas par rapport aux autres pays en développement. Malgré cela, il confirme qu'il reste de l'espace pour une éventuelle nouvelle réduction, aussi la banque centrale réduira-t-elle le taux en fonction des besoins de l'économie.

Le 20 janvier, dans la veine de la décision du 17 et des décisions de décembre, la PBoC a par ailleurs annoncé l'abaissement des LPR à 1 an et à 5 ans, respectivement de 10pdb et 5 pdb à 3,7 % et 4,6 %. Cette baisse du LPR à 5 ans est également la première depuis avril 2020.

[Retour au sommaire \(ici\)](#)

Echanges et politique commerciale

Relations Chine-US : les Etats-Unis imposent des sanctions sur trois entités chinoises

Le 21 janvier le département d'Etat américain a [annoncé](#) l'introduction de sanctions frappant les sociétés chinoises *China Aerospace Science and Technology Corporation (CASC) First Academy*, *China Aerospace Science and Industry Corporation (CASIC) Fourth Academy*, et *Poly Technologies Incorporated (PTI)* ainsi que leurs « sous-unités et successeurs » au titre de la non-prolifération des missiles.

Ces sanctions valables pour une période de deux ans ont pour conséquence: **(i)** le rejet de toute nouvelle demande de licence individuelle pour le transfert vers ces trois entités d'articles figurant sur la [U.S. Munitions List](#) et des articles contrôlés sous le [Export Control Reform Act](#) ; **(ii)** l'invalidité de tous les contrats entre le gouvernement américain et les sociétés sanctionnées ; **(iii)** l'interdiction d'importation aux Etats-Unis de tout produit fabriqué par ces entités.

Avant cette annonce, 26 autres entités chinoises dont Chengdu Best New Materials Co Ltd., Zibo Elim Trade Company, Ltd., et Wuhan Sanjiang Import and Export Co., Ltd étaient déjà soumises aux sanctions du département de l'Etat au titre de la « non-prolifération ».

Relations Chine – US : les autorités américaines enquêtent sur le risque de transfert de technologie des investissements chinois dans la start-up Icon Aircraft

ICON Aircraft, entreprise américaine fondée en 2006 par un ancien pilote des forces aériennes américains et un professeur de l'Université de Stanford, produit [l'appareil A5](#), un aéronef amphibie léger en fibre de carbone, avec ailes repliables capables, pour des usages d'aviation générale (loisir). En 2015, l'entreprise californienne a accueilli un investisseur chinois, [Shanghai Pudong Science and Technology Investment Co.](#) (PDSTI), une entreprise d'état (SOE) créée en 1999 à Shanghai, comptant sur des investissements dans les domaines des semi-conducteurs, des nouveaux matériaux, de l'aviation générale, ou du secteur médical. Les investisseurs américains ont constaté des changements progressifs de gouvernance à compter de 2017, date à laquelle PDSTI est monté à 47% du capital d'Icon Aircrafts, devenant l'actionnaire minoritaire principal. Après plusieurs démissions du conseil d'administration de membres américains, ces derniers ont déposé en juin 2021 une plainte conduisant à l'ouverture en novembre dernier d'[une instruction](#) du Comité sur les investissements étrangers aux États-Unis (CIFUS), portant sur des allégations de risques de transfert de technologie portant atteinte à la sécurité nationale américaine. [Une enquête](#) du FBI a été lancée en parallèle.

Les avocats de Icon Aircraft réfutent ces accusations, avançant que l'appareil A5, destiné à des activités de loisirs et n'utilisant pas de technologies avancées, ne présente aucune risque d'exportation d'équipement à utilisation duale civile ou militaire. De son côté, PDSTI récuse l'incrimination de prise de contrôle stratégique de l'entreprise, l'investisseur chinois rappelant que ses injections de capitaux dans ICON Aircraft depuis 2015 auraient sauvé l'entreprise de la faillite, et notant la persistance de nombreux investissements chinois aux Etats-Unis dans l'aéronautique (c'est le cas notamment du groupe AVIC, avec GE, Honeywell ou Textron ; voir [Brèves du SER de Pékin, semaine du 12 octobre 2020](#)).

Cependant, selon les investisseurs américains, PDSTI aurait exporté en Chine en mars 2021 un appareil A5 et lancé en avril dernier une procédure d'octroi de licence de propriété intellectuelle. Cette situation rappelle [le précédent](#) du géant automobile chinois Geely, ayant acquis en 2017 l'entreprise américaine Terrafugia (drones), qui a

transféré il y a un an la totalité de ses activités des États-Unis en Chine, où se poursuivent les travaux de recherche et développement industriel, sous licence intellectuelle chinoise.

Retour au sommaire ([ici](#))

Climat des affaires

Relations UE-Chine : la Chine publie son deuxième rapport sur le climat des affaires dans l'UE

L'Académie du *China Council for the Promotion of International Trade* (CCPIT)¹ a publié le 19 janvier son deuxième [rapport](#) portant sur le climat des affaires dans l'Union européenne (UE) pour les entreprises chinoises. La première édition de ce rapport, parue il y a un an et demi, portait sur l'année 2019 – 2020 ([voir les brèves de la semaine du 8 juin 2020](#)).

Parmi les sociétés interrogées², 18,5 % ont fait état d'une perte d'activité en 2021 (contre près d'un tiers l'année dernière) ; 46,7 % ont enregistré un profit (contre 37,2 % en 2020).

Le CCPIT relève cinq problématiques relatives au climat des affaires dans l'UE :

1. L'UE accroît les barrières d'accès à son marché en renforçant le contrôle sur les investissements étrangers, sur les subventions étrangères, et sur les marchés publics³, « en violation des principes de libéralisation de l'OMC ». Selon le rapport, plus de la moitié des entreprises interrogées jugent que le renforcement du contrôle sur les investissements étrangers a eu un impact négatif sur leur activité; 87,6 % estiment que la définition de « subventions étrangères » au cœur du projet de règlement de l'UE à ce sujet⁴ est excessivement large. Plus largement, près de la moitié des sociétés interrogées considèrent que l'UE a augmenté les barrières d'accès à son marché.
2. L'UE abuse des principes de droits de l'homme pour recourir à des pratiques protectionnistes, « en violation du principe de non-discrimination de l'OMC ». Le rapport accuse notamment les institutions de l'UE⁵ de diffamation « au sujet des droits de l'homme au Xinjiang » et de « mélanger les questions relatives aux droits de l'homme avec les questions de commerce et d'investissement ». Selon le document, ces « graves discriminations contre les produits et entreprises du Xinjiang » portent atteinte aux chaînes d'approvisionnement ainsi qu'au droit à la prospérité des résidents du Xinjiang.
3. L'UE a eu des pratiques discriminantes vis-à-vis des entreprises étrangères au nom de la lutte contre la pandémie. Seulement 14 % des entreprises interrogées ont rapporté avoir bénéficié des politiques de soutien dans le cadre de la pandémie au même titre que les entreprises européennes, tandis que 37 % n'ont bénéficié que d'une partie des politiques de soutien, et 49 % n'en ont pas bénéficié du tout.

¹ Considéré comme une « organisation sociale » dépendant du Conseil des affaires de l'Etat, le CCPIT possède rang ministériel et est indirectement affilié au gouvernement chinois.

² Parmi les 405 entreprises chinoises avec une présence dans l'UE interrogées, 107 ont été sondées en personnes tandis que 298 entreprises ont été sondées par le biais d'un questionnaire.

³ Le Parlement européen a adopté sa position sur l'instrument relatif aux marchés publics internationaux (IPI) le 14 décembre 2021.

⁴ Proposition d'un règlement européen sur les distorsions causées par les subventions étrangères au sien du marché intérieur, le 5 mai 2021.

⁵ La Résolution du Parlement européen du 17 décembre 2020 sur le travail forcé et la situation des Ouïgours dans la région autonome ouïgour du Xinjiang ; la Résolution du Parlement européen du 10 mars 2021 contenant des recommandations à la Commission sur le devoir de vigilance et la responsabilité des entreprises ; « *Guidance on due diligence for EU businesses to address the risk of forced labour in their operations and supply chains* » conjointement publié par la Commission européenne et le Service européen pour l'action extérieure le 12 juillet 2021 ; et la Résolution du Parlement européen du 16 septembre 2021 sur une nouvelle stratégie UE-Chine, qui recommande « une action accrue en faveur des valeurs universelles, des normes internationales et des droits de l'homme ».

4. L'UE a renforcé « ses mesures discriminatoires » contre les entreprises chinoises au niveau de l'application des lois. Selon le rapport, l'UE a « adapté les critères de pré-qualification pour la passation des marchés publics au bénéfice des entreprises de pays du marché intérieur, et a adopté des mesures pénalisant les entreprises chinoises, telles que le retardement de l'attribution des marchés publics, forçant ces dernières à renoncer à des appels d'offres après les avoir remportés ». Plus largement, 38 % des entreprises sondées estiment que l'application des lois par l'UE à l'égard des sociétés chinoises est « partielle ».
5. Le climat des affaires dans l'UE s'est dégradé à cause du protectionnisme, de l'augmentation des barrières d'accès au marché, et de la discrimination dans l'application des lois. Un tiers des sociétés interrogées disent avoir suspendu un projet d'investissement dans l'UE en conséquence de la mise à l'arrêt par le Parlement européen de l'Accord global sur les investissements (AGI) entre l'UE et la Chine. **Toutefois, 37 % des sociétés chinoises sondées relèvent une amélioration dans le climat des affaires de l'UE, contre 27 % notant une dégradation de celui-ci⁶.** Les Etats membres cités comme offrant le meilleur environnement pour faire des affaires sont l'Allemagne (77,1 %), la France (53,2 %), les Pays-Bas (42,3 %), l'Italie (41,3 %), et l'Espagne (31 %), tandis que la Lituanie (38,5 %), la Slovaquie (27,5 %), la Grèce (24,2 %), la Lettonie (23,8 %), et la Slovénie (22 %) sont cités comme étant les pires.

Le CCPIT formule enfin dix recommandations à l'UE :

1. Approfondir la libéralisation commerciale et le multilatéralisme, en éliminant ou réduisant les barrières mises en place au nom de la sécurité nationale, des droits de l'homme, de la cyber-sécurité, et de la pandémie.
2. Relancer la procédure d'approbation de l'AGI le plus rapidement possible, afin d'offrir un niveau plus élevé d'accès au marché, un environnement commercial plus favorable, et des garanties institutionnelles plus solides pour les investissements entre la Chine et l'UE.
3. Réduire le nombre des barrières d'accès au marché intérieur pour les investissements étrangers, en renonçant notamment à utiliser le mécanisme de contrôle des investissements étrangers à des fins protectionnistes, et raccourcir la liste des industries jugées « sensibles ».
4. Procéder au contrôle des subventions étrangères avec davantage de précaution. Le CCPIT accuse l'UE d'avoir surestimé les liens entre le gouvernement et les entreprises, faisant fi d'ignorer les caractéristiques propres aux SOE, discriminant ainsi les entreprises publiques.
5. Veiller à ce que les entreprises chinoises puissent participer aux marchés publics sur un pied d'égalité. Le rapport qualifie entre autres l'IPI comme un instrument protectionniste.
6. Mettre fin aux discriminations contre les entreprises dans le Xinjiang. L'UE est encouragée à « guider » des entreprises et institutions européennes pour qu'elles cessent de calomnier les entreprises chinoises au Xinjiang, et pour qu'elles cessent de discriminer les produits en provenance du Xinjiang.

⁶ 36 % n'ont pas constaté de différence par rapport à l'année précédente.

7. Mettre fin au blocage des entreprises chinoises de télécommunications, notamment pour l'accès aux marchés de la 5G.
8. Promouvoir la reconnaissance mutuelle des mécanismes de tarification du carbone afin que le mécanisme d'ajustement carbone aux frontières (MACF) de l'UE n'augmente pas le coût tarifaire et de mise en conformité pour les entreprises étrangères. Il est donc également recommandé à l'UE de ne pas arbitrairement allonger la liste des industries soumises au MACF.
9. Traiter les entreprises chinoises sur un pied d'égalité au regard de l'application des lois, en limitant notamment le pouvoir discrétionnaire des fonctionnaires en charge de l'application et l'exécution des lois.
10. Renforcer et mieux coordonner les politiques de lutte contre la pandémie. Il est recommandé à l'UE de renforcer la communication et la coordination des politiques relatives à la restriction de la circulation des personnes entre les Etats membres, et d'assouplir la politique d'entrée des employés des entreprises chinoises.

Retour au sommaire ([ici](#))

Industrie et numérique

Cloud : selon Reuters, Alibaba Cloud fait l'objet d'une enquête américaine pour risques de sécurité nationale

Selon [Reuters](#), cette enquête serait motivée par des préoccupations liées à la sécurité de l'accès aux données d'utilisateurs américains stockées sur les serveurs du *cloud* d'Alibaba, à la possibilité de couper aux entreprises américaines l'accès à leurs informations, et à la manière dont les données (notamment personnelles et relatives à la propriété intellectuelle) sont stockées.

Menée par le Bureau du renseignement et de la sécurité du département du Commerce créé sous l'administration Trump, l'enquête s'inscrit dans l'initiative « *Clean Network* » lancée par cette même administration pour faire face aux risques sécuritaires dans les domaines des télécommunications, du *cloud*, de terminaux mobiles ou encore d'applications. Lors de la création de cette initiative, Alibaba était explicitement mentionné, de même que Tencent ou encore Baidu. Toujours selon [Reuters](#), l'administration Biden aurait lancé l'enquête officielle peu après sa prise de fonction, en janvier 2021.

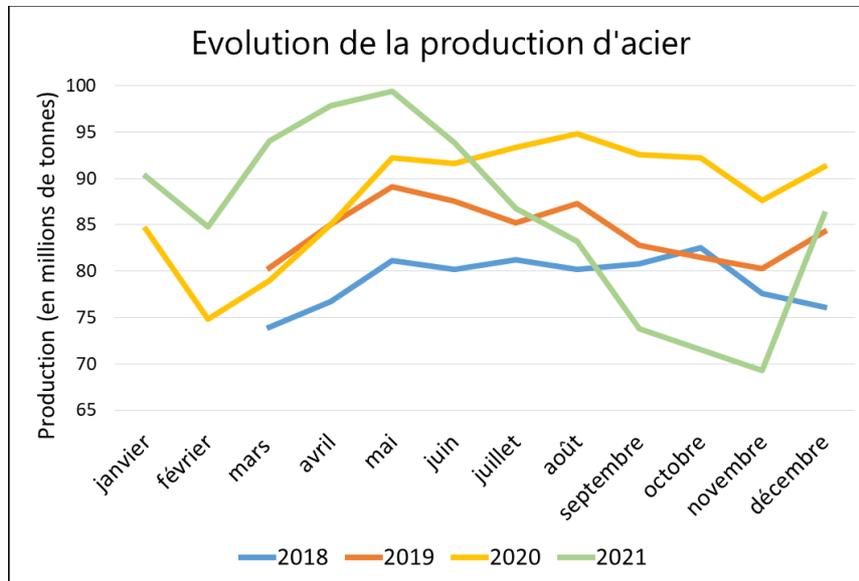
Dans le cas où l'enquête détermine qu'Alibaba Cloud pose effectivement un risque, les entreprises américaines pourraient être incitées à cesser d'utiliser ses services – sans précision sur la portée ou l'effectivité d'une telle incitation – ou du moins, de prendre des mesures pour pallier les risques sécuritaires.

Pour mémoire, Alibaba Cloud fournit des solutions de stockage des données (IaaS), mais aussi des solutions de plateforme (PaaS) et des solutions logicielles (SaaS). En 2020, il est le quatrième plus large fournisseur de *cloud* selon Canalys, avec 4 M de clients. Bien que l'unité *cloud* ne représente que 8% des recettes d'Alibaba en 2020, celle-ci est décrite comme étant son « second pilier » de croissance.

Sidérurgie : en 2021, la production d'acier a diminué de 3%

En 2021, la production d'acier en Chine s'est élevée à 1,03 Md de tonnes, soit [une baisse de 3% en g.a.](#) Il s'agit de la première baisse de production d'acier annuelle enregistrée en six ans. Au S1 2021, la production avait augmenté de 12% par rapport au S1 2021 (563 M tonnes) en raison d'un important effet de base. C'est au S2 2021 que la production a considérablement diminué, de 16% par rapport à la même période (470 M tonnes).

En ligne avec les objectifs gouvernementaux de réduction de la consommation énergétique dans un secteur qui contribue à 15% des émissions nationales de CO₂ – la Chine s'était par exemple engagée à limiter la production d'acier en 2021 à celle de 2020, plusieurs aciéries ont dû réduire leur production. C'est le cas d'aciéries dans la province du Hebei, première productrice d'acier, qui a vu sa production baisser de [10% en 2021](#), ou encore de celles des provinces du Jiangsu et du Shandong (baisses respectives de 1,5% et 4,3%).



Source : [China Iron and Steel Association](#)

E-commerce décélération des ventes en ligne en 2021

En 2021, les ventes en ligne ont augmenté de 12% en g.a., selon le Bureau National des statistiques, soit une [croissance moins forte](#) que les années précédentes. Les ventes en ligne ont représenté 24,5% des ventes totales, contre 24,9% en 2020.

Applications mobiles : le ministère de l'Industrie et des technologies de l'information (MIIT) fait le bilan des filtrages d'applications en 2021

Lors d'une conférence de presse le 20 janvier, le directeur du Bureau des technologies de l'information et de la communication (TIC) du MIIT a notamment fait le bilan d'une [plateforme nationale de test des applications mobiles](#), capable d'examiner [180 000 applications par mois](#). A travers cette plateforme, les fournisseurs d'applications non conformes aux règles de confidentialité et de cybersécurité recevraient ainsi un avertissement et une demande de rectification, avant de voir leurs applications retirées des *Appstores* en cas de non-rectification.

Ainsi, selon le directeur du Bureau, la plateforme aurait mené plusieurs contrôles techniques et notifié 1 549 applications de leur non-conformité, tandis que 514 ont été retirées. En tout, plus de 2 M d'applications auraient été examinées.

Economie numérique : la SAMR supervisera différemment les entreprises selon leur historique concurrentiel, tandis que les objectifs de régulation de l'économie des plateformes sont réaffirmés

Le 19 janvier, la Commission nationale pour le développement et la réforme (NDRC), l'Administration d'Etat pour la Régulation du Marché (SAMR), l'Administration chinoise du cyberspace (CAC) ainsi que cinq autres agences, ont publié une [déclaration conjointe](#) sur le développement sain des économies de plateformes (关于推动平台经

济规范健康持续发展的若干意见), annonçant l'établissement prochain d'un cadre juridique ainsi que le renforcement des réglementations dans le secteur des plateformes en ligne.

Ce document reprend, dans son contenu, plusieurs éléments déjà évoqués à ce sujet (discriminations des prix basés sur le Big Data, comportements monopolistiques, supervision des transferts transfrontaliers de données...) et en lien avec le [discours](#) de Xi Jinping sur le développement de l'économie numérique, récemment publié dans Qiushi (autosuffisance dans les technologies stratégiques, transformation numérique de l'industrie, assurer la coopération entre l'économie réelle et l'économie numérique...). Le document a été formellement adressé à tous les gouvernements locaux, leur réaffirmant et réassignant ainsi ces objectifs. [Selon](#) le vice-Président de l'Internet Society of China (MIIT), de telles injonctions encouragent certes les entreprises à réaligner leurs intérêts avec les priorités énoncées, mais leur permettent aussi de trouver des relais de croissance grâce au développement de nouveaux marchés B2B, alors que le développement de solutions à destination des consommateurs commencerait à avoir des rendements décroissants.

Parallèlement, le 13 janvier, la SAMR a annoncé un nouveau système de classification des entreprises afin d'améliorer l'efficacité de ses [supervisions](#). La fréquence des inspections et l'intensité des supervisions varieront en fonction des entreprises. Ces dernières se verront attribuer des notes, qui détermineront la fréquence des inspections qu'elles devront subir, selon une gradation s'échelonnant de A à D, les entreprises classifiées « A » faisant le moins fréquemment l'objet d'une inspection, et les « D » étant les plus fréquemment inspectées. La SAMR s'appuiera sur l'historique concurrentiel des entreprises pour les classer.

Par ailleurs, des rumeurs, [démenties](#) par la CAC, ont circulé sur [la nécessité](#) pour les entreprises comprenant plus de 100 M d'utilisateurs ou dont le CA dépasse 10 Mds CNY (1, 4 Md EUR) d'obtenir une autorisation de la CAC en amont de tout accord d'investissement.

Semi-conducteurs : en 2021, le nombre de puces produites sur le territoire chinois a augmenté de 33,3%

Selon le Bureau national des statistiques, le nombre de circuits intégrés produits sur le territoire chinois s'est élevé à [349,4 Mds](#), soit une augmentation de 33,3% en g.a., pour les puces produites sur le territoire chinois – prenant donc en compte les puces produites par les entreprises étrangères.

Si cette croissance montre une accélération de la production (en 2020, l'augmentation s'élevait à 16,2% en g.a.), les importations de puces ont également augmenté de 23,6% en g.a. en 2021 pour s'élever à 432 Mds USD – soit, pour mémoire, un poste de dépenses supérieur à celui du pétrole. De même, en volume, la Chine a importé 432,5 Mds de puces en 2021, [soit davantage](#) que le volume de puces produites sur son territoire. De la même manière, les entreprises chinoises de semi-conducteurs génèrent des revenus qui restent en-deçà des principales entreprises du secteur au niveau mondial : SMIC se classe par exemple au 25^e rang, et aucune des 17 entreprises de semi-conducteurs générant plus de 10 Mds USD ne sont chinoises, selon IC Insights.

Propriété intellectuelle : publication d'un plan de protection de la propriété intellectuelle

L'Administration nationale de la propriété intellectuelle (CNIPA) a publié un [plan de protection de la propriété intellectuelle](#) en Chine, listant une centaine de points en sept catégories pour l'année 2022. Parmi les objectifs, figurent la révision de la loi anti-monopole (de 2008), des réglementations sur la protection des secrets

commerciaux, des règlements sur la mise en œuvre des lois de brevets, mais aussi de révision de réglementations sur la mise en place d'une loi de copyright.

Le plan appelle également à l'élaboration de réglementations pour protéger la PI dans les technologies émergentes (big data, IA, blockchain, études du génome), soit les secteurs prioritaires que les autorités souhaitent investir. En septembre 2021, les « [orientations pour la construction d'une nation puissante en PI](#) » (知识产权强国建设纲要2021-2035) fixaient l'objectif de faire [de la Chine un leader mondial en PI](#), avec plusieurs objectifs intermédiaires (part de l'industrie du copyright de 7,5% du PIB, porter le nombre brevets « de haute qualité » à 12 pour 10 000 habitants d'ici 2025, etc.). Le plan avait mis l'accent sur des efforts de PI dans les mêmes secteurs technologiques que ceux mis en avant par le plan de la CNIPA.

Tourisme : le Conseil des Affaires de l'Etat présente un 14^{ème} plan quinquennal pour l'industrie du tourisme malgré la pandémie

Le 20 janvier, le gouvernement chinois a [présenté](#) une déclinaison sectorielle du 14^{ème} plan quinquennal fixant les objectifs du secteur touristique sur la période 2021-2025. Dans un contexte de pandémie mondiale et de mesures drastiques restreignant l'accès au territoire chinois, le plan appelle à une promotion « progressive et ordonnée » (分步有序) du tourisme international vers la Chine une fois que la pandémie aura été contrôlée efficacement à l'étranger. Sous ces mêmes conditions, la promotion des offres touristiques à l'étranger pourrait également progresser, notamment à destination des pays participant à l'initiative des Nouvelles Routes de la Soie (BRI).

Selon Reuters, l'absence de touristes chinois aurait [coûté](#) 255 Mds USD au secteur touristique mondial en 2021. En 2020, seuls 20,3 M de touristes chinois (-86,9% par rapport à 2019) avaient voyagé en-dehors des frontières de la Chine populaire, en grande partie vers Macao. Selon l'Académie du tourisme de Chine, ce chiffre ne devrait pas dépasser 25,6 M pour l'année 2021.

Sur le plan intérieur, ce texte, qui ne contient pas d'objectifs chiffrés, propose plusieurs priorités d'ici 2025. Le premier est de « solidifier » la base du système de prévention épidémique (疫情防控基础更加牢固) en s'appuyant sur l'adoption de mesures basées sur la science (科学精准防控要求), illustrant la nécessité pour l'industrie chinoise de s'adapter à des contraintes perçues comme durables. Parmi les priorités, est notamment mis en avant le développement de solutions « internet+ tourisme » (互联网+旅游) permettant d'augmenter l'offre de services numériques (le plan mentionne par exemple les technologies de blockchain, IoT, big data et 5G), grâce à l'innovation indigène. Le gouvernement incite également à développer la consommation pour le tourisme de masse. La construction d'un système de crédit social pour l'industrie touristique est aussi évoquée, dans le but de promouvoir le « tourisme civilisé » (文明旅游). L'importance de l'industrie touristique est rappelée comme levier de lutte contre la pauvreté, mais aussi comme moyen d'encourager la consommation intérieure et de préserver les ressources naturelles et le patrimoine.

Jeux olympiques : des failles de sécurité identifiées dans l'application officielle des JO de Pékin, un accès wifi non-censuré offert aux participants accrédités

Le 18 janvier, une [enquête](#) du Citizen Lab, institution basée au Canada, a révélé des failles de sécurité dans l'application My2022, plateforme officielle des Jeux Olympiques (JO) d'hiver de Pékin. L'Ambassade de Chine au Canada a réagi en qualifiant ces affirmations de « infondées ». Cette plateforme, qui doit être téléchargée par tous les participants aux JO dès 14 jours avant leur arrivée à Pékin, contient notamment des données personnelles de santé destinées à lutter contre la pandémie de covid-19.

La principale faille identifiée par Citizen Lab consiste en un défaut de validation par l'application des certificats SSL servant à certifier l'identité des récipiendaires de transferts de données. Cette vulnérabilité permettrait notamment à des serveurs tiers d'intercepter les transferts de données entre l'application et certaines administrations chinoises, chargées de traiter les informations des participants. L'enquête révèle par ailleurs que certaines métadonnées, notamment liées aux services de messagerie, ne feraient l'objet d'aucun chiffrement SSL et seraient accessibles à de potentiels intrus ayant accès aux réseaux utilisés par les utilisateurs. Malgré un signalement au Comité d'organisation des JO de Pékin dès décembre 2021, ces vulnérabilités n'ont pas été résolues. Bien que celle-ci ne soit pas exclue, le rapport ne privilégie pas l'hypothèse d'une faille volontaire, rappelant que de telles vulnérabilités restent communes dans les applications chinoises. Malgré les efforts entrepris ces dernières années, le niveau de sensibilisation des développeurs aux protocoles de cybersécurité demeure faible en Chine.

Cette enquête révèle également l'existence d'une liste de 2 242 termes « illégaux » (en chinois, anglais, mais aussi des langues minoritaires telles que le ouïghour ou le tibétain) suggérant des activités immorales ou illégales, mais aussi à cause de leur caractère politique (références à la politique intérieure chinoise, au mouvement Falungong, à la religion etc.). Bien qu'ayant vocation à censurer certains messages sensibles, cette liste ne semble être activée pour aucune fonctionnalité de l'application. Plusieurs applications en Chine utilisent de telles listes pour censurer les contenus jugés sensibles, les plateformes chinoises étant tenues responsables de la régulation des contenus publiés.

Les athlètes étrangers pourront cependant utiliser les réseaux sociaux non-chinois pour communiquer et s'informer. Le Comité international olympique (CIO) a en effet confirmé que les participants accrédités [auront accès](#) à des cartes SIM permettant de contourner le « Great Firewall », qui interdit l'accès à de nombreux sites étrangers. Ce dispositif a été testé avec succès lors de *test events* organisés fin 2021. Craignant de potentiels risques liés à la « surveillance numérique » du gouvernement chinois, certains Comités olympiques nationaux (Etats-Unis, Canada, Royaume-Uni, Belgique, Pays-Bas...) ont néanmoins [recommandé](#) à leurs athlètes à ne pas emporter leur téléphones et appareils électroniques personnels en Chine.

Retour au sommaire ([ici](#))

Développement durable, énergie et transports

Transport aérien : reprise contrastée du trafic en 2021

Au cours de sa [récente conférence nationale](#) de travail sur l'aviation civile, l'Administration de l'aviation civile de Chine (CAAC) a tiré le bilan du secteur en 2021. S'agissant du trafic aérien de passagers, la CAAC constate que les revenus passagers-kilomètres (RPK) pour les transporteurs aériens chinois s'établissent, en 2021, à 66,3% de ceux atteints 2019 (+ 7,3% par rapport à 2020). Avec 440 millions de passagers transportés l'an dernier, le trafic aérien en Chine atteint moins des 2/3 (62,9%) de celui connu en 2019 (660 M) ; il ne progresse que de 5,5% par rapport à 2020 (420 M), avec un trafic international quasiment nul (1,4 M de passagers en 2021 ; à peine 2% des 68 M dénombrés en 2019). La première compagnie chinoise sur ce critère est China Southern Airlines (avec 98,5 M de passagers ; +1,7 % sur un an), suivie par China Eastern Airlines (74,6 M ; +5,94 %) et Air China (69 M ; +0,5 %). Encore davantage qu'en 2020, la profondeur du marché intérieur chinois a cependant permis en 2021, en comparaison internationale et dans un contexte d'absence de reprise des vols long-courriers, à ce que des compagnies nationales comme Shenzhen Airlines, Hainan Airlines ou Xiamen Airlines apparaissent dans le [Top 20](#) mondial en matière de trafic passagers, en n'opérant toutefois presque exclusivement que des vols domestiques.

Quant au fret aérien, la CAAC annonce que 7,32 millions de tonnes de fret ont été transportés en 2021 (+8,2% par rapport à 2020), ce qui représente 97,2% des volumes atteints 2019. Il s'agit d'un résultat significatif, dans la mesure où il renvoie à des opérations tout-cargo (avec appareils éponymes, ou appareils configurés pour le transport de passagers mais n'emportant que du fret), dans une quasi absence de flux de vols internationaux mixtes (passagers + cargo), qui constituaient avant la crise pandémique du COVID-19 la majorité du tonnage de fret aérien. Dans ce domaine, China Southern Airlines se classe également première compagnie chinoise, malgré une moindre performance par rapport à 2020 (1,4 M tonnes; -1,3 % sur un an). Elle est suivie par ses rivales, qui enregistrent toutes des croissances dynamiques en 2021 : Air China (1,2 M ; +6,6 %), China Eastern Airlines (0,9 M ; +29,03 %), et Hainan Airlines (0,38 M ; +24,96%).

Energie: les dernières données officielles pour 2021 confirment une augmentation record de la production de charbon et d'électricité au charbon

Les dernières données officielles publiées par le Bureau National des Statistiques (NBS) montrent que la production de charbon a atteint un niveau record en 2021, s'élevant à 4 Mds de tonnes soit une hausse de 4,7% sur un an. Son niveau a été particulièrement élevé au T3 dans un contexte de réponse à la pénurie énergétique de septembre. Le gouvernement avait alors autorisé de nombreuses mines de charbon à augmenter leur production pour garantir la sécurité énergétique durant l'hiver et stabiliser le prix du combustible. Bien qu'elles ne représentent qu'une faible part de la consommation nationale, les importations de charbon ont également augmenté pour atteindre 320 Mt (+ 6,6%) avec une hausse record au T4 (+ 44%). Pour rappel, la Chine s'est engagée à atteindre le pic de sa consommation de charbon d'ici 2025.

Du côté de la consommation nationale d'électricité, le NBS rapporte qu'elle a atteint 8312,8 TWh en 2021, soit une augmentation de 10,3% par rapport à l'année précédente et de 14,7% par rapport à 2019. La production électrique s'est élevée à 8112,2 TWh, en hausse de 8,1% par rapport à 2020 et 11% par rapport à 2019. Si la production totale a augmenté, en revanche la part occupée par les énergies fossiles est restée constante par rapport à 2020 (71%), et ce malgré l'augmentation des capacités installées en énergies renouvelables, signalant

la dépendance au charbon toujours aussi importante du système électrique chinois. D'après les projections du dernier [rapport](#) de l'Agence Internationale de l'Énergie, l'augmentation de la demande en électricité entre 2022 et 2024 en Chine devrait toutefois être couverte à plus de 70 % par les énergies renouvelables et à 25 % par le charbon.

Ecologie : la dégradation de la nature représente un risque économique de 7 920 Mds EUR pour la Chine

Une [nouvelle étude](#) du Forum économique mondial (FEM), publiée à l'occasion de la session virtuelle de Davos, indique que 65 % du PIB chinois risque d'être affecté par la perte de la nature, soit l'équivalent de plus de 7 920 Mds EUR. Selon le rapport, la perte de biodiversité et de nature en général pourraient avoir un impact direct sur les opérations commerciales et les chaînes d'approvisionnement en Chine, tandis qu'une transition économique en faveur de la nature pourrait créer un revenu annuel supplémentaire estimé à 1 672 Mds EUR et 88 millions de nouveaux emplois d'ici à 2030.

Le rapport présente les facteurs économiques qui pèsent sur l'environnement, notamment la croissance de la classe moyenne, l'« urbanisation galopante » et le modèle d'industrialisation « intensive en ressources et en énergie, très polluante et à faible rendement ». Le rapport propose la « transition urgente » de trois systèmes socio-économiques clés (alimentation, utilisation des terres et des océans ; infrastructure et environnement bâti ; énergie et industries extractives) et dresse 15 pistes de transitions afin de mettre en place une économie respectueuse de la nature, notamment l'établissement de chaînes d'approvisionnement transparentes et durables, le développement de services publics urbains compatibles avec la planète et l'adoption d'une extraction des métaux et des minéraux respectueuse de la nature.

Retour au sommaire ([ici](#))

Actualités régionales

Sichuan : Airbus et Tarmac Aerospace annoncent leur projet de centre de recyclage des aéronefs à Chengdu

Le 18 janvier 2022 a vu la signature d'un protocole d'accord pour le développement du premier centre de service pour le recyclage des aéronefs de Chine. Cet accord a été signé entre Airbus Chine, la municipalité de Chengdu et Tarmac Aerospace, société équitablement partagée entre Airbus, Safran et Suez, fondée en 2007 et spécialisée dans le démantèlement des avions.

D'une surface de 690 000 m² et d'une capacité de stockage de 125 appareils, le centre ouvrirait d'ici fin 2023, après un accord formel devant intervenir en mai 2022. Son activité comprendra des services de stationnement, de maintenance, de démantèlement, de conversion, d'achat, de stockage et de revente des pièces (via la filiale Satair d'Airbus).

La communication d'Airbus a mis en avant le rôle pionnier du groupe dans le développement d'une activité aéronautique circulaire et soutenable, en cohérence avec la priorité gouvernementale du verdissement de l'industrie. Capitalisant sur l'arrivée à maturité de l'importante flotte chinoise et sur l'évolution exponentielle de ses besoins de démantèlement sur les vingt prochaines années, Airbus souligne que ce serait la première usine du genre hors d'Europe.

Le montant des investissements varie selon les sources et dépendra de l'accord final entre les différents partenaires. Le marché visé est pour l'heure uniquement celui de la flotte chinoise du fait de la législation nationale en vigueur sur l'importation des déchets, prohibant pour l'heure d'envisager à Chengdu le recyclage d'aéronefs en provenance de pays voisins. Le marché national représenterait 250 à 300 aéronefs à retirer du marché d'ici 2030, dont un quart devrait être démantelé, permettant la revente et le recyclage de pièces.

Le choix de Chengdu serait notamment motivé par l'important écosystème aéronautique local, comprenant plusieurs fonctions centrales du constructeur chinois Comac ainsi que plusieurs sites de maintenance et de réparation de moteurs et trains d'atterrissage.

Sources : [Airbus](#), [lefigaro](#)

Sud-ouest : la croissance des provinces de la région s'est « normalisée » en 2021, alors que le commerce extérieur poursuit sur sa lancée

Habitues à enregistrer une croissance de 1,5 à 2 points de pourcentage supérieure à la croissance nationale sur la dernière décennie, les provinces du sud-ouest de la Chine se sont approchées de la norme en 2021 : la municipalité autonome de [Chongqing a ainsi connu une croissance de 8,3 %](#), [le Sichuan de 8,2 %](#) (franchissant pour la première fois la barre des 5 000 Md CNY, à 5 380 Md CNY) et le [Guizhou de 8,1 %](#), égale au chiffre national. Le [Yunnan a enregistré une croissance moins élevée, à 7,3 %](#). Relativement peu affectée par le covid en 2020, la région a moins bénéficié d'effets de base favorables.

Côté prévisions, les *lianghai* provinciales et municipale ont vu l'annonce d'une croissance anticipée en 2022 à 6,5 % pour le Sichuan, à 5,5 % pour Chongqing, à 7 % pour le Yunnan et le Guizhou.

Le chiffre notable concernant la région demeure en 2021 le dynamisme singulier du commerce extérieur. Déjà en hausse à deux chiffres en 2020 malgré l'apparition de l'épidémie de covid, le commerce extérieur a connu une nouvelle augmentation en valeur, de 22,8 % pour Chongqing, de 16,8 % pour le Yunnan et de 19,7 % pour le Guizhou (+16,2 % pour le Sichuan sur les onze premiers mois de l'année).

Retour au sommaire ([ici](#))

Hong Kong et Macao

Hong Kong

Inflation : l'indice des prix à la consommation progresse de 2,4 % en décembre (g.a)

L'Indice des prix à la consommation a progressé en décembre de 2,4 % (glissement annuel), contre +1,8 % en septembre, mais recule de 0,1 % en glissement mensuel (par rapport à novembre). Les prix de l'énergie sont ceux qui augmentent le plus (+1,6 % en glissement mensuel), avec ceux de l'alimentation (+0,4 %). L'inflation sous-jacente a progressé modestement au mois de décembre (+0,1 % en g.a).

L'impact des réductions de capacités de fret aérien à destination de Hong Kong pourrait se faire ressentir sur l'inflation du mois de janvier, la hausse des coûts de transport de certains produits (essentiellement alimentaires dont les produits laitiers, certains fruits et légumes, viandes et produits de la mer) étant amenée à se répercuter sur les prix pratiqués dans le commerce. Cet impact devrait toutefois rester mesuré selon les analystes en ce qui concerne l'IPC, le panier moyen utilisé pour mesurer l'inflation à Hong Kong étant constitué en bonne partie de produits alimentaires importés de Chine continentale, moins affectés par la hausse des coûts du fret aérien.

Emploi : le taux de chômage diminue au cours de la période octobre/décembre 2021, à 3,9 % en lien avec une contraction de la population active

Le taux de chômage a une nouvelle fois diminué au cours de la période octobre – décembre 2021, à 3,9 %. Il s'agit du 10^{ème} recul mensuel consécutif, après un point haut à 7,2 % atteint lors du trimestre décembre 2020 – février 2021. Le chômage reste élevé pour les jeunes (6% pour les 20-29 ans). Par secteur, le taux de chômage atteint 5,4 % dans le secteur de l'hôtellerie et de la restauration (-1,1 % en g.a), 5,6 % dans le secteur industriel (-0,2 %), 5,1 % dans celui de la construction (-0,5 %), 3,7% dans celui de l'import/export (-0,2 %), 4,6 % dans celui du transport et de la logistique (-0,2 %) et 2,8 % pour le secteur financier.

Cette baisse du chômage s'inscrit dans un contexte de contraction de la population active au cours de la période (-0,2 % en glissement mensuel et -1,3 % en glissement annuel).

Place financière : le Forum financier asiatique s'est tenue en format 100 % numérique, réunissant 190 intervenants autour du thème « naviguer à travers la nouvelle normalité, vers un avenir durable »

La 15^{ème} édition de l'Asian Financial Forum s'est tenue les 11 et 12 janvier, dans un format 100 % numérique suite au renforcement des mesures de distanciation sociale début janvier. Le thème de cette année « naviguer à travers la nouvelle normalité, vers un avenir durable » a permis aux autorités hongkongaises et chinoises de vanter les mérites de la place financière hongkongaise, notamment en matière de finance verte. Aux côtés de nombreux intervenants asiatiques se trouvait l'ancien président de la BCE Jean-Claude Trichet qui a livré son analyse au sujet de l'économie mondiale. Les intervenants ont également mis en avant la nécessité d'une plus grande interopérabilité des standards ESG à l'échelle internationale, face au degré de fragmentation actuel des taxonomies à l'échelle mondiale.

Plan de soutien : le gouvernement hongkongais met en œuvre un nouveau plan de soutien de 510 M USD à destination des 15 types de commerces fermés en raison des nouvelles mesures antiépidémiques

La chef de l'exécutif Carrie Lam a annoncé un nouveau plan de soutien de 510 M USD, destiné à venir en aide aux 15 types de commerces (dont les bars, les boîtes de nuit et les salles de sport) soumis à une fermeture obligatoire pour au moins un mois suite à l'apparition de cas de Covid-19 au sein de la population locale. Il s'agit du 5^{ème} plan de soutien aux acteurs affectés par les mesures sanitaires depuis le début de l'épidémie de Covid-19. Un communiqué conjoint signé par 7 syndicats hongkongais a toutefois appelé à des aides plus importantes, au moins 810 M USD étant jugés nécessaires afin de venir en aide aux 700 000 travailleurs du secteur.

Mesures sanitaires : fermeture des frontières renforcée

L'interdiction d'entrée à Hong Kong est prolongée jusqu'au 4 février pour les personnes ayant séjourné plus de 2h dans l'un des huit pays visés (France, Australie, Canada, États-Unis, Inde, Pakistan, Royaume-Uni et Philippines). Du 16 janvier au 15 février, le transit aérien est interdit pour toute personne ayant séjourné dans l'un des 153 pays classés « groupe A » au cours des 21 derniers jours. Air France et Cathay Pacific ont suspendu les vols entre Hong Kong et la France depuis le 6 décembre et le 31 décembre 2021 respectivement.

Environnement des affaires : sondage de la Chambre de commerce américaine publié le 19 janvier 2022

La Chambre de commerce américaine (Amcham) à Hong Kong a publié le 19 janvier 2022 [les résultats d'un sondage](#) réalisé auprès de ses membres entre le 10 septembre et le 8 octobre 2021 (262 des 1400 membres de l'Amcham y ont participé).

Les restrictions de voyage internationales (60 %) demeurent en tête des défis soulignés par les entreprises, devant les tensions sino-américaines (44 %), l'épidémie de COVID-19 (40 %), l'incertitude juridique et réglementaire (35 %), l'incertitude politique (32 %) et les restrictions de voyage vers la Chine continentale (28 %). En ce qui concerne l'impact des restrictions antiépidémiques sur les entreprises, 33 % d'entre elles se déclarent susceptibles de quitter Hong Kong, tandis que 7 % n'ont pas de plan de départ. 32 % des entreprises ont par ailleurs dû retarder de nouveaux investissements à Hong Kong et seuls 9% anticipent une amélioration de l'environnement des affaires à Hong Kong au cours de l'année 2022. Plus de 8 entreprises sur 10 ont ressenti l'impact de la loi sur la sécurité nationale, en particulier en ce qui concerne le moral du personnel et la perte d'employés étrangers. 68% d'entre elles affirment que l'état de droit à Hong Kong s'est détérioré au cours des 12 derniers mois.

Pour mémoire, selon le précédent sondage de l'Amcham début 2021, plus de 40 % des entreprises participantes se disaient pessimistes quant à leurs perspectives pour 2021 et craignaient un environnement instable ou aggravé au cours de l'année. 37 % d'entre elles s'attendaient à un environnement inchangé. Début 2021, un tiers d'entre elles avaient le sentiment que Hong Kong était devenue moins compétitive en tant que centre d'affaires mondial.

48 % prévoient de conserver leur siège régional à Hong Kong pour les trois prochaines années contre 40 % en 2021. 5 % (4 % en 2021) ont des plans précis pour déplacer leur siège social hors de Hong Kong, la moitié n'est pas sûre.

Concernant la libre circulation des données, 51% des entreprises se déclarent satisfaites des conditions actuelles, mais 42 % anticipent une dégradation. Un tiers ne sont pas confiantes dans le stockage local des données des clients et des entreprises, 47 % sont pessimistes sur l'avenir de Hong Kong en tant que centre de données régional.

La majorité des entreprises ayant répondu au sondage sont déjà présentes dans la *Greater Bay Area* (GBA) principalement à Guangzhou et Shenzhen. 49 % sont optimistes quant aux opportunités dans la GBA au cours des 3 prochaines années contre 59 % dans le sondage réalisé début 2021.

[Retour au sommaire \(ici\)](#)

Macao

Industrie du jeu : la loi sur les jeux fixe les conditions de renouvellement des licences des casinos de Macao

Le Conseil exécutif de Macao a annoncé le 14 janvier la finalisation de la discussion sur le projet de loi sur les jeux, transmis à l'Assemblée législative pour adoption. La version finale du texte fixe les modalités de renouvellement des licences des casinos qui expirent le 26 juin 2022 : six licences de jeu seront accordées mais pour une durée maximale de 10 ans (contre 20 auparavant) assortie d'une possibilité d'extension de 3 ans.

Le capital social minimum requis de chaque opérateur sera augmenté à 5 Mds MOP soit 625 M USD (contre 200 M MOP actuellement). En outre le Directeur général de chaque opérateur devra désormais obligatoirement être un résident permanent de Macao et détenir 15 % capital (contre 10 % actuellement). La part d'actions des opérateurs pouvant être cotées en bourse sera plafonné à 30 %.

Le gouvernement continuera à délivrer des licences de *junkets* mais ceux-ci ne pourront exercer que dans un seul casino. Les casinos n'auront plus le droit de partager les revenus ou de sous-traiter l'exploitation de zones dédiées des casinos avec les *junkets* comme par le passé et devront payer une taxe de 5 % sur toutes les commissions des *junkets*.

Les actions des casinos de Macao ont bondi le 17 janvier 2022 après l'annonce de modifications moins pénalisantes que prévu, qui semblent avoir apaisé les inquiétudes des investisseurs. Les actions des casinos Sands China, Wynn Macau, MGM China, Galaxy Entertainment, Melco International, et SJM Holdings ont ainsi augmenté de respectivement 14,63 %, 11,91 %, 11,7 %, 7,02 %, 5,08 % et 4,83 % le 17 janvier.

Tourisme : hausse du nombre de visiteurs de +2,4 % en décembre 2021 en glissement mensuel

Le nombre de visiteurs à Macao a augmenté en décembre de +2,4 % en glissement mensuel, à 820 870 personnes, dont 762 554 en provenance de Chine continentale. Sur l'ensemble de l'année 2021, les arrivées ont augmenté de 30,7% en g.a (7 705 943 personnes) mais demeurent largement en recul par rapport à 2019 (-80,4 %).

[Retour au sommaire \(ici\)](#)

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.
Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international



Responsable de la publication : Jean-Marc Fenet
Rédacteurs : Thomas Carré, Lennig Chalmel, Zilan Huang, Yang Jingxia, Baptiste Gosson-Brion, Orhan Chiali, Furui Ren, Kimberley Le Pape, Antoine Moisson, Camille Paillard, Hu Haowei, François Lemal, Dominique Grass, Li Wei, Florian Surre, Valérie Liang-Champrenault, Odile Huang, Charlotte Lau, Max Chang, Alain Berder, Rodolphe Girault, Pascal Millard, Julien Defrance

Revu par : Axel Demenet

Pour s'abonner : camille.paillard@dgtresor.gouv.fr